



Confrérie Marie Reine des Cœurs

✉ F.S.S.P.X - Le Moulin du Pin F - 53290 Beaumont-Pied-de-Bœuf

Berthe Petit et le Cœur douloureux et immaculé de Marie

Le mot de l'aumônier, d'après le Père Colin, c.s.s.r.

Le Père Garrigou-Lagrange, dominicain, a écrit le 4 octobre 1951 : « Je garde un profond souvenir de Mlle Berthe Petit que j'ai vue en Suisse pendant la guerre 1914-1918. J'ai beaucoup apprécié la dévotion au Cœur douloureux et immaculé de Marie ; comme l'ont pensé le cardinal Mercier et le cardinal Bourne, elle rappelle ce que la très sainte Vierge a reçu de Dieu : la grâce de l'Immaculée Conception et aussi ce qu'elle-même a fait et souffert pour nous. À ce titre, cette invocation paraît opportune en ces temps de souffrance universelle, comme le montre la consécration au Cœur douloureux et immaculé de Marie faite par plusieurs évêques en divers diocèses de France et de Belgique »¹.

Le 23 janvier 1870, Berthe Petit naît à Enghien en Belgique. Sa prime enfance n'a pas d'histoire. Elle fait sa première communion à l'âge de 10 ans. Son existence « comprend deux périodes qui, loin de s'opposer, s'appellent et se complètent. La première s'étend de sa naissance à sa vocation mariale ; la seconde s'ouvre sur une orientation définitive vers l'apostolat du Cœur de Notre-Dame »².

Berthe pense d'abord à la vocation religieuse. Mais de graves revers de fortune, affligeant ses parents, l'obligent à renoncer à ce projet. « Le 8 septembre, note-t-elle dans son journal, (...) le bon Père Godefroid me dit : c'est fini, ma pauvre enfant, votre vocation est toute tracée, à côté de vos parents si malheureux. Vous vouliez vous consacrer à Notre-Seigneur, entrer au couvent. Vous vous dévouerez à eux, et cela ne vous empêchera pas d'être l'épouse de Jésus. Vous serez son épouse crucifiée. Allez le dire à la Sainte Vierge. Je m'agenouillai aux pieds de Notre-Dame de Grâce »³.

À Noël 1893, pour la première fois, elle se voue à l'expiation et à la réparation par le vœu de victime. Cet acte est d'une autre nature que celui de la consécration mariale montfortaine, mais Berthe intègre dans son texte le saint Esclavage envers Jésus à qui elle s'adresse directement : « J'abdique toute vo-

lonté et tout désir propre, pour acquiescer pleinement à tous vos bons plaisirs, je me dévoue, comme votre servante et votre esclave parfaitement et amoureusement soumise à tous vos desseins, pour subir votre action »⁴.

En 1899, elle entreprend un voyage à Venise avec une amie. Elles croisent le cardinal Sarto, futur saint Pie X, à la basilique Saint-Marc et lui demandent sa bénédiction : « D'où sont ces dames ? » demande le cardinal. « De la Belgique, Eminence. » Le patriarche répond : « Ah ! La Belgique, quel bon pays, bien chrétien ! On y prie beaucoup. Que Dieu protège ce pays ! » Et regardant attentivement Berthe Petit, il la signa au front en disant : « Écoutez bien la voix de Dieu, mon enfant. Il a des vues sur vous »⁵.

L'année 1909 est celle de l'annonce de sa mission spirituelle. Elle a 39 ans (cf. photo ci-dessus). À Noël, alors qu'elle assiste à la messe de son directeur spirituel, elle aperçoit, étroitement unis, le Cœur sanglant de Jésus et le Cœur blessé de Notre-Dame ; en même temps, elle entend ces paroles : « Faites aimer le Cœur de ma Mère, transpercé des douleurs qui déchirèrent le mien ». Le même phénomène se renouvelle le 30 janvier 1910. Le 7 février 1910, Berthe voit de nouveau les deux Cœurs du Fils et de la Mère, comme fusionnés en un seul et surmontés d'une colombe, symbole de l'Esprit-Saint. Il faut penser au Cœur de ma Mère, comme tu penses au mien, vivre dans ce Cœur comme tu veux vivre dans le mien, te donner à ce Cœur comme tu te donnes au mien ; il faut répandre l'amour de ce Cœur tout unifié au mien. »⁶ Le lendemain, même vision : « Je t'ai dit les désirs de mon Cœur sur la dévotion à celui de ma Mère. Aime-le, fais-le aimer ! Cet amour sera pour toi et pour le monde une source de grâces, et il attirera de grandes bénédictions. Livre-toi à mon amour. Le désir actuel de mon Cœur te sera confié »⁷. Berthe Petit entre alors dans la deuxième phase de sa vie.

⁴ BP, p. 104. L'ouvrage du Père Colin ne donne pas d'indications permettant de savoir si Berthe Petit a été en contact direct avec les écrits du Père de Montfort.

⁵ BP, p. 28.

⁶ La dévotion aux deux Cœurs unis de Jésus et de Marie n'est pas nouvelle : elle a été inaugurée et propagée par saint Jean-Eudes (1601-1680).

⁷ BP, pp. 28-29.

¹ Berthe Petit, *apôtre du Cœur douloureux et immaculé de Marie*, par le R.P. Colin, c.s.s.r. Nouvelles Éditions Latines, Paris, 1967 [noté BP], pp. 141-142.

² BP, p. 16. Noël 1909 est la date charnière entre ces deux périodes.

³ BP, p. 27.



Le Rosaire médité à la Montfort pour les enfants : autre méthode

Saint Louis-Marie Grignion de Montfort a élaboré une *Méthode plus abrégée pour célébrer la vie, la mort et la gloire de Jésus et de Marie en récitant le saint Rosaire, et pour diminuer les distractions de l'imagination*. Elle servira de variante pour la récitation du chapelet avec les enfants.

Montfort explique la manière de procéder : « Il faut pour cela ajouter à chaque Ave Maria de chaque dizaine un petit mot qui nous remette en mémoire le mystère qu'on célèbre par la dizaine ; et il faut ajouter ce mot après Jésus, au milieu de l'Ave ». Voici un exemple, pour le 1^{er} mystère joyeux : « Je vous salue Marie... et Jésus [incarné] le fruit de vos entrailles est béni. Sainte Marie... etc. ». Le « Père au grand chapelet » (surnom donné à saint Louis-Marie Grignion de Montfort parce qu'il portait à la taille un chapelet de 15 dizaines) donne ensuite les différentes clausules pour chacun des mystères du Rosaire :

❖ Pour les **Mystères joyeux** : Jésus...

1. incarné,
2. sanctifiant,
3. pauvre enfant,
4. sacrifié,
5. Saint des saints.

À la fin du 1^{er} chapelet, on dit : *Grâces des mystères joyeux, descendez en nos âmes et les rendez vraiment saintes. Ainsi soit-il.*

❖ Pour les **Mystères douloureux** : Jésus...

1. agonisant,
2. flagellé,
3. couronné d'épines,
4. portant sa croix,
5. crucifié.

À la fin du 2^e chapelet, on dit : *Grâces des mystères douloureux, descendez en nos âmes et les rendez vraiment patientes. Ainsi soit-il.*

❖ Pour les **Mystères glorieux** : Jésus...

1. ressuscité,
2. montant aux Cieux,
3. vous remplissant du Saint-Esprit,
4. vous ressuscitant,
5. vous couronnant.

À la fin du 3^e chapelet, on dit : *Grâces des mystères glorieux, descendez en nos âmes et les rendez éternellement bienheureuses. Ainsi soit-il.*

À Pâques 1911, à Rome en la chapelle du Séminaire français¹, nouvelle apparition des saints Cœurs de Jésus et de Marie : « *Ce que Je veux découle de ce que Je fis au Calvaire. En donnant à ma Mère, Jean pour fils, ne lui confiai-Je pas la maternité douloureuse et immaculée du monde entier ?* »² La Vierge intervient également pour lui signifier ce que son Cœur douloureux et immaculé attend de son amour et de son zèle. Le 17 septembre³ 1911, Berthe Petit la contemple dans le rayonnement de son martyre, le front meurtri, sanglant, les mains et le Cœur transpercés : « *Tu as la compréhension des douleurs qu'endura mon Cœur, des souffrances de tout mon être pour le salut du monde* »⁴.

En 1912, durant l'Heure sainte du 24 au 25 mars, entrevue avec Marie : « *Je me suis nommée l'Immaculée Conception. À toi, je me nomme la Mère au Cœur douloureux. Ce titre, que veut mon Fils, m'est cher entre tous, et c'est par lui qu'il sera accordé, répandu partout des grâces de miséricorde, de relèvement et de salut* »⁵. La Vierge y appose sa signature : le miracle. Berthe Petit souffre cruellement d'un ulcère au pied, avec périostite. État très grave selon son médecin. Toute la nuit, on lui met des compresses d'eau de Lourdes. La Vierge la visite pendant l'Heure sainte. En la quittant, elle la bénit, et voilà qu'instantanément l'ulcère disparaît, ne laissant qu'une trace blanche qui sera encore visible à l'heure de la mort. Mis au courant par l'abbé Décorsant, son directeur, le cardinal Mercier lui répond : « *Ce que vous voulez bien m'écrire m'édifie. La guérison de la chère malade, dans d'aussi extraordinaires conditions, prouve que le Bon Dieu est avec elle. Il faut bien d'ailleurs qu'elle soit soutenue par la grâce pour supporter avec sérénité son long martyre* »⁶.

Le 31 août 1913, Notre-Seigneur dit encore à Berthe Petit, au sujet de la dévotion au Cœur douloureux et immaculé de Marie : « *C'est en Fils que J'ai conçu cette dévotion pour ma Mère ; c'est en Dieu que Je la veux* »⁷. Toute sa vie, elle vivra de cette dévotion et s'en fera l'apôtre⁸. Et on peut dire que la vie de Berthe Petit est comme toute marialisée : « *Âme éminemment mariale, tel est somme toute un des caractères les plus frappants, les plus essentiels de sa vie intérieure comme de sa vie apostolique* »⁹. C'est que « *toute petite, à quatre ans, elle jouit déjà des privautés de Notre-Dame, qui lui apparaît ravissante. Plus tard, à l'heure de ses luttes et de ses déboires, maintes fois, Marie lui renouvellera ses vi-*

¹ Là même où Mgr Lefebvre accomplira son séminaire de 1923 à 1929.

² BP, p. 29.

³ Fête de l'impression des sacrés stigmates de saint François.

⁴ BP, p. 29.

⁵ BP, p. 29.

⁶ BP, p. 30.

⁷ BP, p. 29.

⁸ BP, p. 21.

⁹ BP, p. 119.

sites pour l'éclairer, la conseiller, la consoler, l'encourager, la confirmer dans sa foi en sa mission et dans la certitude de son succès »¹.

Mais tout se paie. « *La souffrance, sous toutes ses formes, physique et morale, fera partie essentielle de son Message et de sa Mission* »². Berthe Petit est une âme victime. « *La douleur, sous ses formes les plus diverses et à ses degrés les plus aigus, constitue chez Berthe Petit, la trame serrée de toute son existence. Victime d'amour, Apôtre du Cœur douloureux de Marie : deux vocations, fondues en une seule, qui s'appellent, se complètent et s'harmonisent admirablement* »³. À partir de 1884, elle souffre continuellement. Elle reçoit sept fois l'Extrême-onction durant sa vie ! Elle est aussi gratifiée des stigmates invisibles. Depuis la nuit du Jeudi saint 1931 jusqu'au Vendredi saint à 4 heures, elle subit « *au côté, élanements profonds et aigus, douleurs intolérables à la plante des pieds et aux paumes des mains, tête en feu, soif dévorante* »⁴. Aucune trace de cicatrices : elle a demandé à Notre-Seigneur de ne jamais imprimer sur sa chair les marques apparentes de sa Passion. Enfin, « *depuis l'âge de 38 ans, jusqu'à sa mort, la communion fut son unique nourriture ; elle en vivait de corps et d'âme. En être privée, c'était pour elle plus qu'une souffrance, c'était un martyre* »⁵.

Berthe Petit a été rappelée à Dieu le 26 mars 1943. Elle repose au diocèse de Tournai en Belgique, à l'ombre du clocher de Louvignies⁶.

Au sujet de l'invocation « *Cœur douloureux et immaculé de Marie* », le Père Colin précise : « *Si la Conception immaculée de Marie n'est qu'un prélude, un fondement, la douleur, chez Notre-Dame devient un épanouissement et un couronnement. Dès lors, la Vierge Immaculée cèdera la première place à la Mère des Douleurs et nous dirons : Cœur douloureux et immaculé de Marie.* » Formule que Jésus Lui-même dicta à sa messagère : « *Le Cœur de ma Mère a droit au titre douloureux et Je le veux placé avant celui d'immaculé, parce qu'elle l'a acquis elle-même. L'Église a reconnu en ma Mère ce que Je fis moi-même en sa Conception immaculée. Il faut maintenant, et Je veux, que soit compris et connu le droit qu'a ma Mère à un titre de justice ; titre que lui ont valu son identification à toutes mes douleurs, ses souffrances, ses sacrifices, son immolation au Calvaire, acceptés en pleine correspondance à ma grâce et supportés pour le salut de l'humanité* »⁷. ✍

¹ BP, p. 119.

² BP, p. 83.

³ BP, p. 99.

⁴ BP, p. 121.

⁵ La Communion fut donc sa seule nourriture de 1908 à 1943. BP, p. 117.

⁶ BP, p. 5, note 1.

⁷ BP, pp. 40-41. Le 21 août 1958, le Saint-Office a statué que la position des mots dans l'invocation « Cœur douloureux et immaculé de Marie » ne présentait aucun inconvénient (cf. p. 41). Elle a donc été acceptée par l'Église.

Le Traité de la vraie dévotion



commenté

par le Père Plessis, s.m.m.

Ce commentaire doit se lire *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* du Père de Montfort en main. Le commentateur en est arrivé au n° 173 du *Traité*, c'est-à-dire au 8° motif de la section I du chapitre II de la 2° partie du commentaire (c'est ce que précisent les lignes en caractères gras ci-dessous).

Rappel du plan

(avec les numéros du *Traité*) :

Introduction (1-13).

Partie I. De la vraie dévotion en général (14-119).

Partie II. De la parfaite dévotion (120-273).

Chapitre I. Nature de la parfaite dévotion (120-133).

Chapitre II. Motifs de la parfaite dévotion (134-212).

Section I. Énumération des motifs eux-mêmes (134).

Article I. 1° motif. Excellence (135-138).

Article II. 2° motif. Exemples divins (139-143).

Article III. 3° motif. Bons offices de Marie (144-150).

Article IV. 4° motif. La plus grande gloire de Dieu (151).

Article V. 5° motif. Moyen rapide d'union à J.-C. (152-168).

Article VI. 6° motif. Grande liberté intérieure (169-170).

Article VII. 7° motif. Le bien du prochain (171-172).

Article VIII. **8° motif. Moyen de persévérance** (173-182).

Article VIII. Huitième motif : cette dévotion est un moyen admirable de persévérance

Est-il motif plus puissant, disions-nous tout à l'heure, pour engager l'homme à embrasser cette pratique ? Le Père de Montfort répond : oui ! Et ce motif concerne une question angoissante entre toutes : celle de notre salut éternel, celle de notre prédestination. Or la dévotion du saint Esclavage est un moyen admirable de persévérance. Comment cette efficacité spéciale n'achèverait-elle pas de lui gagner toutes les sympathies ?

Il ne s'agit pas de répéter ce qui a été dit soit à propos de la 5° vérité fondamentale (VD 87-89), soit même auparavant à propos de la vraie dévotion à Marie comme signe de prédestination.

Quiconque se fie à lui-même, après sa conversion, retombera dans le péché, c'est certain ! Quiconque voudra garder ses trésors lui-même, sera la proie des voleurs nombreux et expérimentés : on le constate chaque jour ! Mais précisément par cette dévotion : 1) on confie tout ce qu'on possède à Marie ;

2) on s'appuie uniquement sur son secours pour tenir debout. Il est impossible que cette double confiance soit déçue. Dans cet article, nous glanerons seulement quelques-unes des idées longuement développées par le Père de Montfort. Nous les groupons autour de ces deux pensées qui résument bien tout le passage.

Fidélité de la dépositaire

Ce que nous avons donné à Marie, par notre consécration, n'avait pas grande valeur. De plus, Marie n'était pas obligée de le recevoir. Cependant, elle l'a reçu par pure charité, comme elle fait toujours dans les cas semblables. Elle est donc ainsi devenue la dépositaire de notre petit avoir spirituel.

Or, le dépositaire est obligé en justice, en vertu même du contrat de dépôt, de garder ce qui lui a été confié. S'il venait à le perdre par négligence, il en serait responsable. Il n'y a pas à craindre que cela arrive à Marie. Elle est la *Vierge fidèle*, qui répare par sa fidélité, les pertes qu'a faites ou occasionnées Ève l'infidèle, par son infidélité.

N'hésitons donc pas à lui confier l'or de notre charité, l'argent de notre pureté, les eaux de grâces célestes et les vins de nos mérites et vertus. Depuis que Dieu Lui-même s'y est enfermé avec toutes ses perfections, Il est devenu un vaisseau tout spirituel. Malgré le monde, le démon et la chair, non seulement Marie conservera, mais elle augmentera nos vertus et nos mérites.

Puissance de la protectrice

Pauvres enfants de Marie, notre faiblesse est extrême. Mais que cela ne nous décourage pas ! Dans la mer agitée de ce monde, Marie nous a été donnée comme une ancre ferme à laquelle nous pouvons nous attacher et qui nous empêchera de faire naufrage¹.

Cette bonne Mère aime ceux qui l'aiment : *Ego diligentes me diligo*. Elle les aime non seulement d'un amour affectif mais aussi d'un amour effectif et efficace, les empêchant, par une grande abondance de grâces, de reculer dans la vertu ou de tomber dans le chemin en perdant la grâce de son Fils.

Elle retient les saints dans leur plénitude, comme dit saint Bonaventure², afin que celle-ci ne diminue point. Elle empêche leurs vertus de se dissiper, leurs mérites de périr, leurs grâces de se perdre, les démons de leur nuire. Et s'ils venaient à tomber quand même, elle empêche Notre-Seigneur de les châtier, leur procurant le temps et la force de se relever et de faire pénitence.

Comment en effet, mesurerait-elle ses grâces à celui qui lui a tout donné ? Étant la plus libérale de toutes les créatures, elle ne se laissera jamais vaincre en amour et en générosité. Pour le peu qu'on lui donne, elle rendra le beaucoup qu'elle possède, mettant tout son crédit auprès de Dieu au service de son esclave d'amour. À une condition toutefois : c'est que tout en s'abandonnant à elle et en se confiant à son secours, on ne se livre pas à la présomption. Car la protection de Marie ne dispense personne de travailler à acquérir les vertus et à dompter ses passions. N'est-ce pas plutôt un encouragement à le faire que d'être assuré du succès ?

Telles sont les idées principales que Montfort développe au cours de cet article avec un lyrisme prodigieux. On sent qu'il est sûr de s'attaquer au dernier bastion de la critique (VD 180), et d'attirer les suprêmes adhésions des serviteurs de Marie. Il en appelle aux citations de l'Écriture sainte, aux textes des Pères, aux invocations des Litanies, aux comparaisons familières pour forcer les derniers retranchements, et amener toutes les âmes ayant à cœur de se sauver à embrasser la dévotion qu'il leur prêche.

Nous rappelant ces pages si pleines où nous avons trouvé tant de choses, tout en les examinant pourtant rapidement, nous arrivons à cette conclusion : Montfort a tenu magnifiquement sa promesse et les motifs qu'il nous a donnés rendent véritablement recommandable la dévotion du saint Esclavage.

À suivre...

Retraite Mariale Montfortaine



❖ **Retraite au Moulin du Pin (53)**
du 4 au 9 décembre 2017 (mixte, 20 places)
Directeur de la retraite : abbé G. Castelain
Renseignements et inscriptions :
Le Moulin du Pin ☎ 02.43.98.74.63.



❖ **2 465 membres** au 31 juillet 2017.

❖ Les samedis **5 août** et **2 septembre 2017**,
la Messe est célébrée pour
les membres vivants et défunts de la *Confrérie*.

❖ **Reçus fiscaux** : à demander au moment du don.
Chèques à l'ordre de : C.M.R.C. - F.S.S.P.X.

❖ **Adresse mél** : cmrc.fsspx@gmail.com

❖ **La Confrérie sur Internet** : site *La Porte Latine*.

❖ **Impression** par nos soins.

❖ **Responsable de publication** :

Abbé Guy Castelain, F.S.S.P.X. ☎ 06.38.79.52.73.

¹ Saint Jean Dasmascène, *Sermo I in Dormitione Deiparae*.

² *Speculum Beatae Mariae Virginis*, Leot. VII, 36.